

[Le contrat légitime - suite]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb038_f0081

SourceBoite_038-3-chem | Le droit.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Rousseau, Jean-Jacques](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 22/07/2020 Dernière modification le 23/04/2021

que j'aurais pu autre chose que ce que je voulais. 81

La pluralité n'est qu'un moyen de manifestation de la vol. g^{le}, et non la substance de la volonté g^{le}.

~~Exemple~~ "Il ne peut qu'être une personne la volonté g^{le}." "La vol. g^{le} est chaque individu du tacte pur de l'inst." La vol. est la totalité des individus, mais elle n'est accessible que d'o l'ind. note "c'est le silence des patients".

La vol. g^{le} est l'réalité transcendente.

que l'est le caractère de l'intérêt g^{le} ?

"à qui" pst l'intérêt particulier. c'est qu'il se "accrochent pst". Si les intérêts particuliers s'accroissent ils restent g^{le}. Il faut l'intérêt c^{le}, au quel les intérêts particuliers sont en opposition.

1. L'intérêt c^{le} est volonté g^{le} d'intérêt c^{le} ; à partir du moment où la h. comprend le projet d'intérêt c^{le}, l'intérêt c^{le} est là. "Se considérer q^l est corp^{le}" détermine l'intérêt c^{le}. La loi de l'individu, c'est de s'engager à observer la loi.

2. Le corps de cette condition réelle est condition matérielle ; Il faut être d'inst. g^{le}, il faut que la h. vienne et tst l'état de réalité. Il ne peut que tst être en puissance ou en acte. L'autre, et que tst autre puisse se réaliser.

Il n'y a que sur tst inst^{le} de la : tst monde où

l'achèvement econ. n'est pas impossible si on s'arrête ;
on va ainsi y compris à la fin, et l'argent y régit.

R. revendique cf condition de l'union de l'art,
+ l'état de l'évolution de la. Les conditions économiques
sont anachroniques.

- n'est pas intégrale, le moment est une suite d'états.

- c'est l'état, la méthode est momentanée de
évolution : l'état de jeunesse du monde.

D'où la vol. que R. propose en fait : il faut
mettre en la condition concrète de l'égalité. Il
s'agit de remplacer les conditions écon.
par des conditions morales : il faut que les riches
modèrent leurs desirs, et les pauvres modèrent
leur ~~desirs~~ de leur faiblesse de cette courtoisie
de la vertu. " Traitez-les comme la vertu ?

" le cœur du citoyen est le meilleur garde de l'état "

D'où l'acte : les conditions matérielles de
la volonté gère, se feraient avec des conditions
morales qui sont déjà cette vol. gère.

cf W revenir à cette état



Il faut un " + int. sup. " qui n'a pas de
de rapport à notre nature ... Il faut des 4 pour donner